



Cheffe de division

Moyen-Orient et Afrique du Nord
MENA.3. Maghreb

Bruxelles,
A(2020)7589343-8526083

Chers pétitionnaires,

Suite à votre correspondance, dans laquelle vous évoquez le cas spécifique des détenus du camp « Gdeim Izik », le Haut Représentant / Vice-Président m'a demandé de vous répondre en son nom.

La promotion des droits de l'homme est un élément-clé de l'action extérieure de l'Union européenne et de notre dialogue avec les pays partenaires, y compris le Maroc. Nous suivons la situation des droits de l'homme à travers nos contacts réguliers avec les autorités compétentes, les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme. En outre, l'Union européenne contribue, par sa coopération avec le Royaume du Maroc, à sa réforme judiciaire en vue de l'harmonisation de cette dernière avec la Constitution marocaine et les normes internationales auxquelles le Maroc a souscrit.

En particulier, nous avons suivi de près la situation des détenus du camp « Gdeim Izik », et la Délégation de l'UE à Rabat a suivi la procédure civile en tant qu'observatrice. De même, des représentants de cette Délégation se sont entretenus régulièrement avec le Conseil national des droits de l'homme afin de se renseigner sur l'état de santé et les conditions générales de détention de ces détenus. Des contacts avec des organisations civiles ont également eu lieu.

Permettez-moi de vous confirmer également l'importance que l'UE attache, au niveau global, à la prévention et élimination de la torture et de toutes les autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants.

En outre, l'Union européenne appelle à la reprise des discussions entreprises sous l'égide de l'ONU en vue de la résolution de la question du Sahara occidental et à la prompte nomination d'un nouvel Envoyé Personnel du Secrétaire Général des Nations Unies à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



(Signature électronique)
Rosamaria Gili